

Simple rappel à l'ordre pour le député LREM ayant fait un salut nazi à l'Assemblée...

écrit par Christine Tasin | 26 juillet 2022



Ben voyons ! Un exemple de plus du 2 poids 2 mesures qui sévit

et dans la classe politique et dans les medias.

On ne compte plus les procès innombrables faits aux responsables et militants du FN/RN pour de supposés saluts nazis... mais quand il s'agit d'un député en Marche, toute la caste le couvre. Et, malgré l'évidence, à savoir qu'il n'a nullement imité un député RN mais a librement et délibérément fait le salut nazi, il n'écope que d'un rappel à l'ordre...

Rémy Rebeyrotte, le député LREM qui avait fait un salut nazi lors d'un vote sur le projet de loi sanitaire, a écopé de la plus petite sanction prévu par le règlement : un simple rappel à l'ordre

Le député LREM de Saône-et-Loire, Rémy Rebeyrotte, qui a fait un salut nazi dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale le 12 juillet à l'attention d'un élu RN, a été sanctionné ce 25 juillet par un rappel à l'ordre, a-t-on appris auprès de la présidence de l'Assemblée.

Lors [d'un vote sur le projet de loi sanitaire, où la majorité a été battue](#), «un grand gaillard du RN s'est levé en faisant le salut nazi» à l'arrière des travées, avait assuré Rémy Rebeyrotte à l'AFP. Le parlementaire de Saône-et-Loire avait alors mimé le geste en lui disant qu'«il ne faut pas faire ça».

La défense du député mise à mal par les images

*La patronne du groupe RN Marine Le Pen avait demandé une sanction du macroniste, et des députés RN ont dénoncé une «invention» dans ce geste prétendu d'un élu de leur groupe. **Il n'a pas été retrouvé de preuve visuelle d'un tel salut nazi par un député RN.***

Rémy Rebeyrotte a été entendu par la présidente de l'Assemblée Yaël Braun-Pivet (LREM), qui a décidé

d'un rappel à l'ordre, premier niveau de sanction prévu par le règlement de l'institution.

Le bureau du groupe LREM a également entendu Rémy Rebeyrotte le 25 juillet, et sa présidente Aurore Bergé lui a demandé «des excuses publiques inconditionnelles», a rapporté un membre à l'AFP. Il doit aussi s'engager «à un comportement exemplaire, au moment où les provocations constantes provenant en particulier de la Nupes posent un réel problème dans la tenue des débats parlementaires», selon un autre participant.

«Ce n'est pas dans mes intentions» de refaire un tel geste, a déclaré ensuite Rémy Rebeyrotte à l'AFP.

Dans un communiqué diffusé il y a quelques jours, il avait indiqué : «Si le geste que j'ai commis pour stigmatiser un élu du [RN] a pu heurter des consciences, je veux m'en excuser.» «Je ne renoncerai jamais au combat contre l'extrémisme, et notamment contre l'extrême droite, sa tentative de banalisation, ses valeurs xénophobes, haineuses, divisant l'Europe et la société française», avait-il ajouté.

<https://francais.rt.com/france/100056-depute-lrem-qui-avait-effectue-salut-nazi-assemblee-ecope-simple-rappel-a-l-ordre>